



CROMARY

BULLETIN MUNICIPAL 2015



MEILLEURS VŒUX 2016





EDITORIAL

Toute l'Equipe Municipale et son Maire tiennent à vous adresser pour vous et vos proches leurs meilleurs vœux de bonheur, de santé et de pleine réussite dans vos projets pour cette nouvelle année.

L'année 2015 aura été particulièrement tragique, endeuillée par des attentats barbares et nos pensées vont aux victimes innocentes et à leur famille.

Plus près de nous, Place de la Mairie l'abri bus a été remplacé, la cabine téléphonique déposée. Le projet d'implantation de l'armoire de raccordement de la fibre optique près du sous-répartiteur actuel a dû être abandonné du fait de son encombrement et du manque d'accessibilité, la nécessité de créer une place de stationnement handicapé au plus près de la mairie est également intervenue dans ce choix.

Le raccordement à la fibre optique est imminent (avant fin mars 2016), l'armoire a donc été implantée à l'entrée de la rue des Faubourgs. Il sera alors possible de disposer du Très Haut Débit (supérieur ou égal à 30Mdp : télévision, son, téléphone, internet).

Par arrêté du Préfet de Région en date du 7 décembre 2015 la mairie-lavoir a été inscrite au titre des Monuments historiques (petits équipements publics ruraux de Haute-Saône au XIX^{ème} siècle, singularité typologique de la disposition en cryptoportique de son lavoir).

Le chemin du bois fortement dégradé va faire l'objet d'une réfection dès les beaux jours (l'entreprise DEMOULIN a été retenue pour ce travail).

Un dossier préoccupant a dû être traité par l'équipe Municipale, il s'agissait de l'épandage des boues de la station d'épuration de Besançon-Port Douvot. Compte-tenu de la présence du puit de captage du Syndicat des Eaux, de la proximité de l'Ognon, de la nature des sols (karstiques), de la présence de la frayère de la morte Jacquot et de risques encore mal identifiés concernant la santé à moyen et long terme sans compter les mauvaises odeurs le Conseil Municipal à l'unanimité s'est déclaré opposé à cet épandage. Seize courriers dans ce sens ont été adressés à Monsieur le Commissaire Enquêteur, une pétition signée par 205 personnes lui a également été remise (nos remerciements à Mesdames BARRAUT et JUBIN qui n'ont pas ménagé leur temps dans le but de conserver à notre village une qualité de vie la plus saine et la plus agréable possible).

Un autre dossier de consultation ayant pour thème le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal mené dans le cadre de la CCPR devra également faire l'objet d'une concertation de tous car il aura forcément des répercussions importantes sur notre cadre de vie pour les années à venir.

De manière à réduire les dépenses liées à l'éclairage public, les travaux de remise aux normes seront entrepris très prochainement par le SIED (lampes à basse consommation, horloge pilotée, créneaux de coupure minuit - 5 heures).

L'assainissement constitue un des dossiers majeurs de la commune. Conformément à ce qui

avait été souhaité par le Conseil Municipal, Science Environnement a repris son projet en tenant compte cette fois de toutes les spécificités du village (présence des campings, emplacement de la rhizosphère, pompes de relevages pour certaines maisons, travaux de raccordement nécessitant des frais très importants pour les parties privatives, tracés de substitution). Il a également chiffré la répercussion de ces travaux sur le prix de l'eau consommée qui subira une augmentation voisine 1 € 50 par m³. Une réunion de validation avec Ingénierie 70 et Science Environnement s'est tenue le 16 décembre en Mairie de CROMARY. Elle a permis de repréciser les points essentiels et d'envisager un démarrage des travaux dès le deuxième semestre 2016. Les demandes de subventions correspondantes ont été portées en Préfecture.

Dans le cadre de l'opération Vigilance Citoyenne 18 habitants de CROMARY se sont portés volontaires pour apporter leur concours à cette action qui devrait permettre de maintenir la sécurité et la tranquillité pour tous.

Concernant la chasse, après une période transitoire assurée à la demande de la Préfecture par le comité de gestion, une assemblée générale a permis d'élire un nouveau bureau qui a aussitôt élu son Président Bertrand OBLIGER.

Pour ne pas être amené à modifier les taxes locales malgré la baisse significative des dotations il conviendra de gérer au mieux les dépenses, et de bien bénéficier de toutes les possibilités de rentrées d'argent (loyers, subventions...).

Des comptages de vitesse ont été effectués aux entrées et aux sorties du village ont prouvé que la vitesse de 30 km/h est loin d'être respectée. Des vitesses supérieures à 100 km/h ont été relevées en entrée et en sortie coté PERROUSE et coté CHAMBORNAY. En concertation avec le Conseil Départemental des aménagements adaptés seront mis en place de manière à limiter cette nuisance inadmissible. Un aménagement de cheminement piétonnier devra également étudié de manière à limiter les risques à droite en sortie de CROMARY en direction de PERROUSE.

Elections Régionales : il faut remarquer les taux de participation très supérieurs à la moyenne nationale 70% au premier tour, 78 % au second tour, preuve du civisme des CROMARIENS, merci à toutes et à tous.

LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2015

Le 11 novembre 1915, il y a 100 ans, la France l'Europe et une partie du monde étaient engagées depuis près de 15 mois dans ce qui allait devenir la Première Guerre Mondiale. Les combats s'intensifiaient dans nos territoires, en Champagne, en Artois dans les Vosges mais aussi sur le front d'Orient : l'année 1915 aura été la plus meurtrière de tout le conflit.

Le 11 novembre 2015 une gerbe offerte par le Conseil Municipal a été déposée au pied du Monument aux Morts. Madame BORDY a entretenu la flamme pour le Souvenir Français. Les enfants des écoles, dirigés avec enthousiasme par Georgette HAUER, ont chanté la Marseillaise accompagnés à l'orgue de barbarie par Michel VERMOT. Richard VOYNNET a été le porte-drapeau.

Qu'ils soient toutes et tous sincèrement remerciés.

Cérémonie du 7 septembre au pont de CROMARY

Comme chaque année les anciens combattants du canton de MARCHAUX se sont réunis au pied du monument édifié en l'honneur de Jean CORNET des maquis de VIELLEY tué en 1944 avec un autre maquisard alors qu'ils défendaient le pont de CROMARY. Au cours de cette commémoration une gerbe offerte par la municipalité de CROMARY a été déposée.

Distinction

Au cours de la commémoration du 11 novembre à RIOZ deux anciens combattants de CROMARY André et Michel CANTENOT ont été décorés de la Croix du combattant d'Algérie, leur bravoure dans ce conflit a été récompensée. Nous leur renouvelons nos plus sincères félicitations.

ECOLE

A la rentrée 2015, le pôle éducatif de PERROUSE est composé de 5 classes : 3 classes élémentaires et 1 classe de GS/CP et 1 classe maternelle, ce qui représente un effectif total de 107 élèves pour 78 familles.

L'effectif est en légère baisse par rapport aux prévisions attendues, deux familles ayant quitté l'école cet été.

AULX LES CROMARY	CROMARY	CHAMBORNAY	PERROUSE	BUTHIERS	Effectif total
16 élèves 13 familles	29 élèves 21 familles	13 élèves 9 familles	22 élèves 18 familles	26 élèves 16 familles	107 élèves 78 familles

Et une famille de CIREY LES BELLEVAUX.

L'équipe enseignante reste la même, la répartition est la suivante :

Classe de Mme ROY	22 élèves	9 PS et 13 MS
Classe de Mme RAOUL	27 élèves	11 GS et 16 CP
Classe de Mme THOMAS	17 élèves	17 CE1
Classe de Mlle TOURDOT	19 élèves	7 CE2 et 12 CM1
Classe de M. COUTELLE	22 élèves	22 CM2

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 9 octobre 2015. Pour CROMARY, la titulaire est Mme PARISOT Hélène et la suppléante est Mme RENAUD Marina.

Comme l'an passé, les élèves ont eu la possibilité de choisir une langue vivante : anglais ou allemand dès le CP. Mme BENCHEQROUNE, professeur au collège de RIOZ assure les cours d'allemand, à raison de 4 interventions par semaine. Les autres élèves suivent les cours d'anglais dans leur classe avec leur professeur.

L'association de parents, « école ouverte » est affiliée à la Ligue de l'enseignement qui organise des activités sportives par le biais de l'USEP : Union Sportive d'Education Physique. Toutes les classes sont inscrites auprès de l'USEP pour participer à différentes rencontres sportives, dont des rencontres jeux collectifs pour le cycle 2 et handball pour le cycle 3.

Trois classes sont engagées dans l'ENT : Espace Numérique de Travail. L'ENT est constitué de tout un ensemble de fonctionnalités comme :

Le Minimail : permet de correspondance par mail avec les élèves, les parents et les collègues.

Le Cahier de textes : permet à l'enseignant d'enregistrer les travaux à faire par les élèves, les travaux faits en classe et de transmettre des informations aux parents.

Le Blog : permet de publier très facilement des informations et articles sur Internet.

L'Agenda : permet d'afficher l'emploi du temps de la classe, les évènements de l'école et les devoirs à faire.

Les enseignants impliqués utilisent les différentes fonctionnalités selon leurs besoins de classe et l'âge de leurs élèves.

Les parents, les collectivités, les maires, pourront consulter le blog de l'école d'une façon très simple en se rendant sur internet : **ENT 70** et en cliquant sur le premier lien : **bienvenue sur iconito**.

La liste des écoles inscrites à l'ENT défile sur le bandeau à gauche, cherchez « pôle éducatif de PERROUSE » et vous aurez accès aux informations du blog de l'école.

La classe de découverte initialement prévue à la mer est annulée pour des raisons financières. En accord avec de nombreux parents, les professeurs ont choisi de partir moins loin, avec un coût de transport moins onéreux.

Le choix retenu est celui du Centre de Loisirs et Découvertes des Grangettes dans le Doubs, avec un projet pédagogique autour de l'environnement, le patrimoine autour du centre et des activités sportives.

La formule d'accueil choisie comprendra le transport de l'école jusqu'au centre, l'organisation pédagogique du séjour, les déplacements sur place et la gestion de l'animation de vie quotidienne par deux animateurs par classe.

SYNDICAT DES EAUX CROMARY PERROUSE

Fonctionnement

L'année 2015 a été de nouveau marquée par une recherche systématique sur l'origine de la qualité très insuffisante des liaisons téléphoniques qui perturbaient gravement le fonctionnement de la télégestion et de la télésurveillance des pompes et du réservoir. L'intervention du Président du Conseil Départemental a permis de sensibiliser la Direction Régionale d'ORANGE et de parvenir enfin à un fonctionnement correct (la ligne téléphonique du puits qui avait été incriminée dans un premier temps ne présentait pas de défaut, c'était la ligne du réservoir qui était défectueuse). Cette remise en état a permis d'éviter le recours à d'autres modes de transmission des données dont le coût très élevé aurait notablement pénalisé les finances du Syndicat. Pendant toute cette période qui s'est prolongée jusqu'à la mi-septembre un fonctionnement en mode manuel a dû être adopté et il nous faut remercier Marc VOYNET d'avoir assuré les contrôles quotidiens indispensables pour garantir (surtout en période d'étiage) la fourniture d'eau en quantité suffisante.

Des incidents se sont produits à PERROUSE lors de la vérification des bouches à clé de la rue de la Mairie et de leur remise à niveau (fuites qui ont nécessité trois interventions des techniciens du Conseil Départemental). Une autre fuite a été constatée côté CROMARY mais elle était liée au raccordement de la nouvelle conduite rue Tournante, elle a été réparée par l'entreprise dans le cadre des travaux en cours.

Le fonctionnement du dispositif de chloration et de l'analyseur de chlore a posé quelques problèmes, ils ont depuis été révisés. Les 11 analyses réalisées, ont révélé une eau conforme, une seule a mentionné « eau pouvant être consommée ».

Le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau distribuée a été validé par le Conseil Syndical, ce document est consultable en Mairie de CROMARY.

Travaux

Dans le cadre du plan de relance du BTP mis en place par le Conseil Départemental les travaux prévus ont été réalisés (réfection de conduites, remplacement des bouches à clé, mise en place des compteurs en limite de propriété) : du côté CROMARY rue Tournante avec remplacement du poteau incendie existant, rue de la Prairie, rue de la Creuse dans le but de supprimer l'ancienne conduite implantée sur des parcelles privées, du côté PERROUSE rue des Prés avec également la mise en place d'un poteau incendie. Les décisions d'attribution des subventions de l'Agence de l'eau et du Conseil Départemental nous sont déjà parvenues et elles ont permis de bénéficier d'une aide globale de 50 % sur le montant des travaux.

La maîtrise d'œuvre de ces opérations a été confiée à Ingénierie 70 qui était déjà intervenue dans les dossiers d'assainissement et du nouveau cimetière.

Le passage en souterrain de la route desservant VILLERS-LE-TEMPLE depuis PERROUSE (suite à la mise à 2 fois 2 voies de la RN 57) a nécessité la reprise partielle de la conduite d'eau alimentant VILLERS LE TEMPLE. Pour faciliter l'accès à la RN 57 une liaison sera réalisée pour rejoindre le futur échangeur de THEY ce qui permettra de limiter notablement la circulation dans CROMARY en direction de VESOUL.

LES ACTIVITES POUR LES ENFANTS

Le 2 mars 2015 a eu lieu le Carnaval, avec une trentaine d'enfants déguisés en super héros, princesses, clowns ... ils ont rivalisé d'imagination pour nous offrir une belle diversité de costumes. C'est sous une belle journée ensoleillée que c'est déroulé le défilé, avec comme récompense une charrette bien remplie de friandises, que les petits et les grands ont pu se partager à l'issue d'un goûter à la salle des fêtes de CROMARY.



Dans le même esprit, Halloween a eu lieu le 24 octobre 2015, avec toujours autant de joie et de bonbons pour les enfants.

Pour clôturer l'année, les enfants ont eu droit à une sortie au Funky Park dans la zone de Chateaufarine, leur offrant une bonne après midi de jeux suivie d'un goûter. Et pour d'autres, une place de cinéma avec des friandises. Tous ont été ravis de leur sortie.

Mesdames BOUCHATON Angélique et VIEGAS Fabienne se sont investies durant quelques années, pour divertir les petits Cromariens, leurs enfants ont grandi et c'est tout naturellement qu'elles cèdent leur place à Mesdames CRESSIER Léa et ROY Laetitia, pour les prochaines manifestations. Nous leurs souhaitons beaucoup de courage et tenons à remercier vivement Angélique et Fabienne pour leur dévouement.

FLEURISSEMENT



CROMARY conserve sa fleur pour la 16ème année consécutive.

Grâce au courage des bénévoles, l'aménagement de l'entrée du village à côté de la chapelle a bien avancé. Mise en place d'un chemin gravillonné entouré de 2 terre-pleins de jachères fleuries, l'aménagement de cet espace se verra complété avec des plantes vivaces dans les années à venir.

Malgré une baisse de participation lors de la plantation des fleurs, la commission fleurissement tient à remercier les personnes qui nous ont aidées à l'élaboration ce nouvel aménagement. Avec une pensée émue pour M. Christian VIENOT qui nous a quittés en septembre 2015.

M. VIENOT est parti en retraite en juillet 2015 après 14 années en tant qu'agent communal. Il participait grandement à l'embellissement de notre village par l'entretien des rues et des espaces verts, son absence fut remarquée durant l'été.

Le conseil municipal a décidé de prendre M. PIERRE, auto-entrepreneur, pour assurer l'entretien du village, à raison d'une journée par semaine.

REPAS DES AINES

Dorénavant, le repas des aînés a lieu à la salle des fêtes de CROMARY, courant janvier. C'est avec une grande convivialité que le maire et les conseillers accueillent les Cromariens de 70 ans et plus, pour un repas festif clôturé par l'amicale musique de l'orgue de Barbarie de M. VERMOT, ce qui permet à tous de pousser la chansonnette.

Pour nos aînés absents ce jour, un colis leur a été livré, afin de n'oublier personne, et de partager malgré tout un moment chaleureux.

Le repas des aînés 2016 a eu lieu le 23 janvier 2016 à midi.



APEROCONCERT au camping VERTE RIVE

Pour la seconde fois le 21 Juin la fête de la musique a été organisée sous forme d'apéro Concert au camping Verte-Rive. Tout comme l'année dernière, vous avez été très nombreux à répondre présents à l'appel et à célébrer l'arrivée de l'été en notre compagnie. C'est avec le plus grand plaisir que nous avons écouté et dansé sur des chansons interprétées par le groupe Rock Bisontin "RED CLOUD". La soirée a été conviviale et vous avez été nombreux à partager ce moment autour d'un verre en dégustant les bonnes pizzas de Pic Epeiche préparées par Gaëtan.



Anecdote : Une nouvelle chanteuse, Nathalie, est venue compléter le groupe avec un répertoire de "Niagara" et des "Rita Mitsouko" qui a contribué à une ambiance électrique et très 80's...

"Il est libre Max..."

C'est pour notre plus grand plaisir que nous avons accueilli Max, un campeur pas comme les autres, un jeune artiste venu d'Allemagne. Il nous a assuré plusieurs soirées/concerts en Juillet. Dès sa première soirée et devant son succès, son passage au camping d'un week-end s'est prolongé par un séjour de 15 jours... Durant cette période, il a également joué à Rioz, Vesoul, Besançon et Saint Albin. Il nous a quittés pour continuer sa tournée en Angleterre et en Irlande. Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite de ses aventures musicales...

En 2016, Max devrait revenir avec un répertoire de nouvelles chansons pour le plaisir de nos oreilles.

LES ARTISTES DE CROMARY : Cours de peinture, sculpture et dessin.

A partir de juillet et jusqu'à la fin de la saison, Aurélia FRANCESCHINI a assuré tous les mercredis des cours de peinture et de dessin très éclectiques et intergénérationnels. Des artistes de tous horizons sont venus régulièrement partager un moment de plaisir créatif. Nous espérons que cette activité se poursuit avec autant d'enthousiasme dans la salle des fêtes de la commune.

RETROSPECTIVE DES ACTIVITES DE L'ASSOCIATION

« Les Amis de Cromary »

L'année a commencé par le partage de la galette après l'assemblée générale. Puis deux repas, d'abord celui des adhérents puis celui de la choucroute, ce sont déroulés dans une ambiance conviviale. Ces moments d'échanges, de rires et de chants sont toujours agréables à vivre.

Cette année, nous avons tenté une dégustation de vins d'Anjou, avec Jean-Luc CESBRON, viticulteur dans cette région. Il est fort possible que nous renouvelions l'opération en 2016.

La fête de l'été a eu lieu comme chaque année, le dernier week-end du mois de juin. Je rappelle que le but principal de cette manifestation est d'y favoriser les liens et les échanges entre tous les habitants. Tout au long de cette journée l'ambiance a été très bonne et nous avons eu l'honneur de recevoir Yves KRATTINGER.

Un périple régional nous a permis de découvrir ou de redécouvrir la distillerie GUY à Pontarlier. Leurs apéritifs et digestifs sont fortement appréciés. Puis nous avons déjeuné à Maison du Bois au restaurant « Le Sauget ».

Nous avons poursuivi cette journée par la visite de la ferme du montagnon à FOURNEY LUISANS. Son propriétaire très heureux de nous accueillir s'est montré particulièrement chaleureux. Il nous a fait découvrir son musée, composé d'éléments des habitations d'autrefois. Ces objets du quotidien qu'ont connu nos grands-mères et grands-pères, nous ont rappelé bien des choses vécues.

Depuis juillet, Aurélia, art-thérapeute, se tient à disposition pour donner des cours de dessins les mercredis de 9 heures à 11 heures dans la salle communale. Un flyer sera distribué en 2016 pour vous en dire plus sur les conditions d'inscriptions. Dans les dossiers à l'étude, il sera sans doute possible d'organiser des stages pour les enfants durant les petites vacances scolaires.

Nous avons annulé la visite sur le marché de Noël à Montbéliard pour deux raisons :

- * la première significative : le manque d'inscription. En effet faire une sortie en bus représente au moins la dépense de 750 euros...
- * la deuxième raison qui d'ailleurs a eu une incidence sur la première a été la crainte d'attentats.

Pour l'anecdote.... Deux fans de marché de Noël attendaient désespérément le bus sur le lieu de départ.... Mais le miracle ne s'est pas produit, hélas !

L'année s'est terminée par une séance cinéma, le 4 décembre, à la salle des fêtes. Ce documentaire en deux parties, présenté par Monsieur BANIZET, traitait de la vie paysanne d'hier à aujourd'hui et des métiers du bois.

A vos agendas

Pour 2016 les premières rencontres vont se réaliser durant l'assemblée générale du samedi 30 janvier à laquelle vous êtes tous conviés à 17 heures, s'en suivra un apéritif gourmand.

Notre repas des adhérents aura lieu le 06 février.

Puis une soirée choucroute sera proposée à tous le 12 mars.

Les autres activités s'organiseront en fonction des propositions des adhérents lors de l'assemblée générale.

Nous envisageons de mettre en place une soirée « jeux de société », qui pourrait avoir lieu le 2ème vendredi de chaque mois, à partir de février.

Retenez d'ors et déjà la date du 26 juin 2016 pour la fête d'été.

Le président de l'association

L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE



Le comité de gestion de l'Association de Chasse Agréée mis en place à la suite de la décision de Madame la Préfète, a procédé à l'organisation de l'assemblée générale qui a élu les 6 membres de son bureau. Monsieur Bertrand OBLIGER a été élu Président. Il a procédé à l'élaboration des statuts et du règlement intérieur, documents qui ont été adoptés au cours de l'assemblée générale.

- * Il n'y aura pas de chasse sur le territoire communal le mercredi et vendredi ;
- * Les battues seront obligatoirement affichées en mairie et à la cabane de chasse (uniquement le samedi, dimanche et jours fériés, avec gilet fluo orange obligatoire) ;
- * Le siège de l'association a été fixé à la mairie de CROMARY ;
- * Monsieur Jean-Pierre BORDY a été désigné comme garde particulier.

NOS JOIES, NOS PEINES

NAISSANCES

- * AGBALE Azilis née le 25 janvier 2015
- * PAQUELET Albin né le 03 juillet 2015
- * STEHLY Lana née le 15 juillet 2015

MARIAGES

- * Monsieur BOUCHATON Pascal et Madame DELAGRANGE Angélique le 29 août 2015

NOS PEINES

- * PAHIN Marie-France décédée à BESANCON le 2 juin 2015

Hommage à notre employé communal

C'est à l'Hôpital Minjot de BESANCON que Christian VIENOT est décédé le vendredi 25 septembre 2015, ses obsèques se sont déroulées en l'église de BONNAY en présence d'une foule nombreuse.

Christian VIENOT est né le 28 mai 1955. Il est le troisième enfant d'une famille de cinq frères et sœurs. Il passera son enfance et sa jeunesse à BONNAY puis s'y mariera avec Pascale PETIJEAN le 28 juillet 1979. Ils ont eu deux enfants Alexandre et Christelle puis se seront deux petits enfants Lucas et Théo auxquels il était très attaché qui apporteront beaucoup de joie dans la famille.

Dès 16 ans Christian travailla à la MAVEG à BESANCON. C'est en 2001 à la suite de la fermeture de l'entreprise MAVEG où il travaillait depuis l'âge de 16 ans qu'il sera à la recherche de travail. La commune de CROMARY souhaitant recruter un employé municipal, il fut embauché pour assurer l'entretien du village et participer activement au fleurissement. Il intervenait également pour le Syndicat des Eaux aussi bien à CROMARY qu'à PERROUSE. Il ne rechignait pas pour assurer un dépannage urgent même pendant ses weekends.

Depuis plusieurs mois il souffrait notablement de la maladie qui l'a emporté mais il tenait à poursuivre ses activités. Il était également handicapé par une blessure au bras survenue pendant son service militaire. Toutes ces douleurs le déprimaient et l'empêchaient d'envisager la retraite avec sérénité. Nous renouvelons nos plus sincères condoléances à son épouse et à sa famille.



DISTINCTION

Article de l'Est Républicain

Jean-Pierre Bordy nommé « maire honoraire »



■ L'ancien maire de Cromary est à l'honneur.

Par l'arrêté du 21 septembre 2015, Marie-France Leccaillon, préfète de Haute-Saône, a nommé Jean-Pierre Bordy « maire honoraire » de la commune de Cromary.

Par choix personnel, l'ancien maire ne s'est pas représenté aux élections municipales de 2014. Il était à la tête de la commune depuis 1993, soit vingt et un an de services et dévouement pour le village et ses habitants.

Élu en 1989 au sein du conseil municipal de Cromary, il prend d'abord la responsabilité de deuxième adjoint

sous le mandat de son prédécesseur Maurice Masson, maire.

Le décès de M. Masson le conduit naturellement à prendre la responsabilité de maire du village, un rôle confirmé dans les urnes par les électeurs. Jean-Pierre Bordy a assumé durant vingt et une années le rôle de premier magistrat sur les vingt-cinq années de mandat.

C'est à ce titre qu'il est remercié pour ses bons et loyaux services au sein de sa collectivité.

Il vit désormais une retraite tranquille.

**Ce bulletin a été préparé par les membres
de la Commission Information :**

**Jean BERGER
Sylvie PAQUELET
Hélène COLOTTE**

Ont également participé :

**Didier DUPRE
Chantal KERGOAT
Gilles BERTIN
Angélique DELAGRANGE
Bertrand OBLIGER**

**Directeur de la publication :
Jean BERGER**

